Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 487

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262462

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Association Suisse pour le -**Suffrage Féminin**

Nouvelles des Sections.

Genève. - Beaucoup de monde au thé suffragiste mensuel, le 2 novembre, pour entendre M. Ed. Bordier, banquier, traiter d'un sujet actuel, qui a fait couler beaucoup d'encre, prononcer beaucoup de paroles, et sur lequel non seulement la majorité des femmes, mais encore beaucoup d'hommes ne sont pas du tout au clair: la dévaluation du franc suisse.

M. Bordier la présenta de façon captivante et nette, faisant d'abord une rapide revue de l'his-toire des monnaies et de celle des impôts depuis la fin de la guerre, jusqu'à ce mois de septembre 1936, qui vit ce fameux « alignement » des mon-naies, à la suite duquel le Conseil Fédéral décida le 26 septembre de dévaluer d'un tiers à peu le 26 septembre de devaluer d'un tiers a peu près notre franc suisse, c'est-à-dire d'abaisser sa valeur comme unité monétaire de payement par rapport aux pays étrangers. Ce franc qui valait jusqu'alors 290 milligrammes d'or fin n'équivaut plus maintenant qu'à une quantité d'or variant entre 190 et 215 milligrammes. La décision du entre 190 et 215 milligrammes. La décision du Conseil Fédéral ne se justifiait aucunement du point de vue monétaire, et c'est pourquoi la Banque nationale y fit longtemps opposition: en effet, la réserve d'or qu'elle possédait à ce moment-là réserve d'or qu'elle possédait à ce moment-là reserve d'or qu'elle possédait à ce billets en circulation, alors que la loi n'exigeait qu'une couverture de 40 %; et les autres conditions nécessaires à la situation saine d'une banque d'émission étaient remplies. Mais la situation économique du pays alors était déplorable, le chômage terrible, le budget enflé, de nouvelles subventions nécessaires à bref délai pour sauver certaines branches d'industries, comme l'industrie hôtelière notamment, essentiellement l'industrie hôtelière notamment, essentiellement rinquistre inderet indemnitati, escardactionale basées sur les relations avec l'étranger, et ce fut cette nécessité-là qui l'emporta. Du point de vue moral aussi, M. Bordier a critiqué la dévaluation regrettant de voir notre pays rompre avec ses traditions, et signalant le danger de la pente glis-

sante sur laquelle il s'est engagé. Car la dévalu-lution amènera forcément, si le coût de la vie n'augmente pas, ce qui frapperait surtout les petits rentiers, une certaine détente, le cordon douanier à la frontière s'assouplira, les contin-gentements seront réduits, le chômage diminuera, gentements seront reduits, je chomage diminuera, Por et les billets réapparaîtront (sitôt après le 26 septembre, on a vu des défilés de gens à Berne, à Zurich, ailleurs, allant apporter aux banques les pièces et les lingots d'or enfouis depuis des années au fond de cachettes!), et l'économie générale reprendra. La rapidité avec laquelle certains emprunts témoin celui de la Wille de Gordon et été seguents à peine harás. Ville de Genève, ont été couverts à peine lancés, en est la preuve.

Bon nombre de questions furent posées au conférencier, au cours de la discussion qui suivit, bien que plusieurs auditrices se sentant insuffisamment ferrées en économie politique n'aient pas osé formuler tout haut leur opinion contraire à la politique déflationniste préconisée par M. Bordier, c'est-à-dire l'assainissement économique amené par la baisse des salaires et des traitements, et le retour à une vie plus simple dépourvue des facilités et des conforts dont jouit notre population suisse, bien davantage que celles d'autres pays. Cette méthode de déflation ne risque t-elle pas au contraire, se sont-elles demandé, d'augmenter le chômage en diminuant le pouvoir d'achat de toute une partie de la population ? et ainsi par les répercussions infinies de cette diminution de nuire d'un autre côté à toute notre c'est-à-dire l'assainissement économique amené par diminution de nuire d'un autre côté à toute notre économie? et devons-nous vraiment regretter q notre niveau de vie matérielle et morale (enco bien bas dans certains cas de misère et de chômage !) soit plus élevé que celui d'autres pays d'Europe, dont nous voudrions voir au contraire relever le standard of life?...

On le voit : cette conférence captivante a fourni matière à maintes réflexions et discussions, réalisant ainsi pleinement le vœu, émis à la Confé-rence des Présidents de Sections suffragistes, que soient mieux connus des femmes les problèmes économiques de l'heure.

LAUSANNE. - Le groupe lausannois de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a ou-vert son activité de cet hiver par une conférence

de M^{lle} Jeanne Friedli. A propos d'instruction civique: faut-il toucher aux leçons d'ouvrage?, suite naturelle du vœu émis le 13 juin dernier par l'Association vaudoise pour le suffrage fé-minin tendant à ce que l'instruction civique, qui figure aux divers programmes scolaires vaudois,

soit vraiment enseignée aux jeunes filles. Forte de ses trente ans d'expériences comme maîtresse primaire, M^{II} Friedli exposa quelquesunes de ses remarques, dit les souffrances des petites obligées à coudre, le dos rond, pendant six heures hebdomadaires (aujourd'hui quatre), et cela au détriment de la santé, du travail, du développement de l'esprit, de la clarté mentale. Pourquoi passer près de deux mois, chaque année, à apprendre des choses qu'on apprendra en quelques heures, plus tard? Mie Friedil voudrait qu'on diminuât le temps consacré aux ouvrages à l'aiguille, qu'on confectionnât des objets plus faciles; elle désire une dispense pour les élèves de santé délicate, puis un allègement des programmes scolaires, et enfin pour les classes de filles, le privilège d'être inspectées par des inspectrices, aussi qualifiées que les inspecturs qui, aujourd'hui, examinent filles et garoçns.

La discussion fut intéressante; on y entendit six heures hebdomadaires (aujourd'hui quatre), et

qui, aujourd'uu, examinent filles et garoças. La discussion fut intéressante; on y entendit des mères de famille. M. le Dr. Wanner, membre de la commission scolaire, Mile H. Delarageaz, maîtresse de la classe ménagère de perfectionnement, et Mile Michod-Grandchamp, inspectrice cantonale des travaux à l'aiguille et de l'ensaignement ménores assentent les assistantes trice cantonale des travaux à l'aiguille et de l'en-seignement ménager, assurèrent les assistantes que de grands progrès ont été réalisés, ces temps derniers, dans l'enseignement des travaux à l'ai-guille, que, dans les sphères officielles, on est persuadé de la nécessifé de l'enseignement de l'instruction civique et de quelques notions de droit usuel. Ce qui est difficile est de l'introduire sans surcharger encore les programmes, de le faire assimiler par de jeunes cervevaux. Cet enseigne-ment sera plus facile dans la classe ménagère obligatoire qui doit se créer dans toutes les communes vaudoises (seulement les communes obérés ne sont pas pressées de créer cette classe ménagère!) et pour y parvenir, un cours de droit usuel a été demandé à M^{ile} Linette Comte, avo-cate à Lausanne, qui groupa trente maîtresses ménagères sur les trente-sept titulaires de classes. S. B.

2) Il crée un « Fonds des femmes de ménage » qui, faisant d'une pierre deux coups, permet de donner du travail à des chômeuses, et d'aider les familles qui ne peuvent faire elles-mêmes la dépense d'une femme de ménage ou d'une lessi-

Mais, pour ces deux entreprises, le Service so-

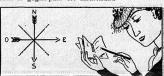
Mais, pour ces deux entreprises, le Service social volontaire a besoin de dons!

Vous gui avez des armoires pleines de vêtements d'hiver, faites-en la revue, et voyez si
vous ne trouvez pas quelque chose à nous envoyer. Ce complet, par exemple, qui est encore entrès bon état, mais que vous n'aimez pas parce
qu'il n'a pas été très bien coupé, à quoi bon lelaisser dans votre armoire? Et cette paire de souliers à peine usés, car ils vous font un peu mal
aux pieds? Et ce pull-over, très chaud, mais d'unecouleur qui ne vous sied pas du tout? Et cettecouleur qui ne vous sied pas du tout? Et cette couverture de laine qui est « au camphre » dans-une malle depuis plusieurs années? Et ces sousvêtements trop chauds pour votre appartement à chauffage central? Allons, Madame, Monsieur ou Mademoiselle, ne gardez pas au fond d'un ou mademoiselle, ne gardez pas au fond d'un tiroir des vétements qui « pourront peut-être vous servir une fois ». Donnez-les immédiatement et sans regret à ceux qui s'en serviront tout de suite. Le Service social volontaire vous remercie-d'avance des vétements — propres et en bon état — que vous voudrez bien lui donner. Il se charge aussi de les faire chercher à domicile.

Enfin, si vos armoires ne contiennent vraiment rien qui ne vous soit utile ou nécessaire, peut-être pourriez-vous nous envoyer un don si minime soit-il, pour fournir quelques heures de travail à une femme de ménage? Voici notre adresse: Ser-vice social volontaire, Bourg-de-Four, 24 (Maison de paroisse de Saint-Pierre). Compte de chèques I. 3436. Tél. 41.133.

Collecte de légumes.

Le Comité de l'Union des Femmes de Genève-recommande chaleureusement à ses membres la collecte de légumes qui reprendra, sur les mar-chés de Plainpalais, de Coutance et du boulevard Helvétique, dès le 14 novembre. Cette collecte est destinée à venir en aide aux familles dont lechef ne touche pas d'indemnités de chômage, ou dont le gagne-pain est insuffisant.



Carnet de la Quinzaine

Lundi 16 novembre:
NEUCHATEL: Union Féministe pour le Suffrage,
Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15;
Dettes et crédit, 3me leçon du Cours donné
par Mile Anna Martin, secrétaire générale
de la Coopérative de cautionnement « Saffa ».
Entrée: 1 fr.

Entree: 1 17 novembre: Genève: Association genevoise des Femmes uni-versitaires, Athénée, 20 h. 30: Le Chili, cause-rie par M^{lic} Jeanne Hersch, lic. ès lettres.

mercredi 18 novembre: Geneve: Union des Femmes, 22, rue Et.-Du-mont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

mont, 20 n. 30: Club de rapprochement. nanche 22 novembre: Berne: Réunion élargie du Comité du Grou-pement suisse « La Femme et la Démocra-tie». (Des défails sur l'ordre du jour seront-donnés ultérieurement par circulaire.)

donnés ultérieurement par circulaire.)

Lundi 23 novembre:

Genève: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale de délégués. 1. Rapports divers et élection du Comité. — 2. Les obstacles que rencontrent Pécole et la famille dans leur tâche éducative, discussion introduite par M. Atzenwyler, directeur de l'enceture d

seignement primaire, et Mime Henri Johannot. Mardi 24 novembre:
Genève: Comité des « Journées des Femmes, pour la Paix», Salle Centrale, 20 h. 20:
L'application des principes économiques dans la vie quotidienne, conférence publique et gratuite en français par Mime Posthumus-van der Goot, Dr. ès sciences économiques (Holande).
Mercredi 25 novembre:
Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Ce que j'ai vu en Laponie, causerie avec projections lumineuses par Meyen.
(Billets d'entrée à 2 fr. 20 au local).
Id. Verve: Hôtel de Ville, 20 h. 15: Séance orga-

Id. Vevey: Hôtel de Ville, 20 h. 15: Séance organisée par le Groupe suffragiste. Notre presse féministe, par Mme L. Gerhard, M. Truan et Mile Gourd. Discussion.

Mile Gourd. Discussion.

Jeudi 26 novembre:

MONTREIN: Groupe suffragiste, Foyer, 20 h. 30:

Assemblé générale annuelle. Opérations statutaires. Noire presse féministe: Comment se
jait in jounal? causerie par Mile Gourd.

Discussion. DISCUSSION.

Mardi 27 novembre:

La Chaux-de-Fonds: Lycéum-Club, 20 h. 30:

Le suffrage... pourquoi faire? causerie par

Mme Vuilliomenet-Challandes.

Mme Vuilliomenet-Challandes.
Samedi 28 et dimanche 29 novembre:
Zupich: Salles des Corporations du Safran et
de la Fourmi: Assemblée générale de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurset décorateurs: Affaires administratives; Exposition de la Société à Berne (1937), Expositions de Paris 1937 et de Zurich 1939; réunions amicales et banquet officiel.

Assemblée annuelle de l'Association cantonale neuchâteloise

La Chaux-de-Fonds, 31 octobre 1936

La remarque a été faite cent fois, que c'est en se rencontrant en Assemblée annuelle que l'on se rend compte du travail accompli; et elle reste toujours juste. Une activité qui paraissait fragmentaire prend alors cohésion, et par la même raffermit les courages. C'est bien l'effet produit par la dernière Assemblée neuchâteloise, sous la présidence gracieuse et experte de Mme Challandes.

presidence gracieise et experte de wime Chai-landes.

La première des tâches qui s'imposent au Comité Cantonal, c'est de relever les sections jadis très vivantes, aujourd'hui défaillantes, des Ponts et du Locle. Pour cette dernière, des relations sont déjà nouées, et il y a bon espoir de réussite. Quant à celle des Ponts, elle est sans doute prête, au premier appel, à sortir de sa tranquilité. Les autres sections éprouvent aussi la dureté des temps, et sont en légère, très légère diminution (il ne s'agit pour chacune que de 2 ou 3 unités), mais le recrutement est partout difficile.

légère diminution (il ne s'agit pour chacune que de 2 ou 3 unités), mais le recrutement est partout difficile.

Parmi les questions qui avaient été, il y a un an, remises à l'étude du Comité cantonal, celui-ci a retenu spécialement le vœu de faire admette les femmes dans les jurys des tribunaux; une motion dans ce sens ne tardera pas à étre déposée au Grand Conseil. Dans le même ordre ditdées — les lecteurs de ce journal s'en sortent de des de la conseil de des de la conseil de de de la conseil de de la conseil de de la conseil de de la conseil de la conse

Jahrbuch der Schweizerfrauen 1937. "Wyss, éd., Berne, en collaboration avec l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Prix: 1 fr. 80.

Si cet Annuaire a changé de rédactrice, Alice von Arx ayant remplacé Elisabeth Thommen, le fond et les principes n'en ont pas changé, et il continue à être un reflet de la pensée, de l'acti-vité et des revendications de la femme suisse. Il vite et des revendications de la temme suisse. Il se lit avec beaucoup d'agrément, mais il lui manque, à mon gré, un peu de l'alerte fantaisie des fascicules précédents. Tel quel, et en attendant un Annuaire en français, il est fort utile à toute féministe sachant l'allemand, grâce à ses articles bien documentés, à ses enquêtes, à ses pages artistiques, ses relations de Congrès, et ses chro-niques sur le mouvement féministe en Suisse et en dehors de nos frontières. Particulièrement intéressantes, les pages consacrées aux Questions enfantines, aux Opinions des jeunes, à l'explora-trice-archéologue et écrivain Ella Maillart. Enfin, comme tout Annuaire qui se respecte, il nous donne les adresses utiles des Sociétés et des fem-mes qui travaillent sous la bannière féministe.

Chef du Département de Justice, que M. Piaget, Procureur général, les reconnaissent anormales. Le Comité cantonal S. F. s'emploiera à obtenir qu'elles soient revisées le plus tôt possible. Après discussion, l'assemblée des délégués demande que, non seulement les sévices, mais aussi la privation de soins, d'aliments, etc. soient punissables, et cela par l'emprisonnement plutôt que par l'amende, qui finit par retomber encore sur l'enfant martyr. Des cas aussi tristes sont assez rares; cependant Mª Luginbuhl, membre sur l'enfant martyr. Des cas aussi tristes sont assez rares; cependant Mª Luginbuhl, membre de La Chaux-de-Fonds, donne à l'assemblée un aperçun navrant de quelques-uns des cas de jeunes délinquants qui comparaissent devant ce tribunal où la présence d'une femme est tout indiquée. Si l'autorité tutélaire du Locle bénéficie aussi de ce progrès, il n'en est pas de même de celle du district de Neuchâtel; disons en passant que, une vacance venant de s'y produire, l'Union Féministe pour le Suffrage s'est empressée, avec l'aide des Amies de la Jeunes filles et de la Section féminine de la Société d'Utilité publique d'y présenter une candidate en la personne de Mª Michaud, très connue et appréciée par son activité sociale. Là s'arrête notre rôle: si l'hémicycle du Grand Conseil nous est fermé, du moins seraici-il bon que les suffragistes l'observent du haut des tribunes; aussi l'assemblée d'arganiser le mieux possible cette vigilance.

Cette séance ne fut pas seulement nourie de faits, de discussions, de résolutions, mais aussi, — est-il bien permis en ce temps de misère? de gâteaux, tartes et petits fours, qui prouvent qu'à La Chaux-de-Fonds la pâtisserie et le suffrage font le meilleur ménage du monde. C'est la un bon exemple et une habile propagande. Il convient d'en féliciter et d'en remercier les suffragistes des Montagnes, mais il faut les louer plus encor de s'être, pendant cet exercice, livrées avec ardeur à un travail courageux et absorbant, dans le détail duquel il n'est naturellement pas possible d

Les Expositions

A l'Athénée (Salle Crosnier) Genève

Six exposants, dont MM. Bonifas et Mozer. Mais nous n'avons à parler ici que des exposantes.

Mme Giacomini-Piccard, outre ses bouquets lu-Mª Giacomini-Piccard, outre ses bouquets lu-mineux qui éclairent la grisaille de novembre, et dont l'éloge n'est plus à faire, a aussi plu-sieurs dessins de Cartigny et de Bretagne; quel-ques aquarelles d'Italie et du canton de Genève, dont nous aimons surtout le profil de Burano avec l'atmosphère de la lagune, Assise mauve, perchée sur son promontoire, les montagnes vaporeuses comme fond, et les blés d'or bordés de vert de la campagne genevoise. Une vitrine renferme de la même artiste dix-

huit reliures; fort belles Les Olivades de Mistral, et, si nous ne faisons erreur, ce superbe jet d'eau en nacre du Jardin de l'infante (Samain), et Les fables de La Fontaine résumées dans Les deux pigeons, et d'autres encore que nous ne pouvons

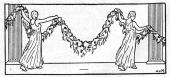
Mme Matthey-de l'Etang présente une tenture brodée dans des verts exquis, une *Primavera* véritablement printanière. Ses gravures sur bois en couleurs nous rappellent tant de ses jolies scènes de la vie du Portugal. Nous avons noté aussi une enluminure, *La sieste*, que la pauvre clarté d'un jour de tempête nous a empêchée d'apprécier.

vitrine de Mme Schmidt-Allard est toute à la glorification de l'émail: bijoux, flacons, couc'est chaud et chatovant, dans les rouges, les bruns, et d'un travail précieux, tel ce bouchon en argent ciselé et émaillé d'un flacon à parfum, et cet autre avec une pierre de lune, et la bague d'or avec topazes et épail... Quant à Mis Grandgeorge, elle montre, elle, par ses deux vitrines, qu'elle est fort habile

Au Musée Rath (Genève): Mme Beer-Zorian

Nous nous réjouissons toujours à l'idée de re-voir des batiks de M™ Beer-Zorian. Cette fois, elle en expose onze, religieux ou profanes d'inspiration, tous avec ces coloris si artistement adaptés au sujet: ici sobres et graves, là plus vifs, comme ce rouge chaud dans La vierge et l'enfant.

La place dont nous disposons nous oblige, laissant de côté la composition, à passer outre, pour signaler, de la même artiste, plusieurs vitrines de poteries où se retrouvent ses qualités de finesse et de distinction dans l'heureux choix des couleurs et des formes.



A travers les Sociétés

Service Social (Genève).

Voici Phiver, et le chômage sévit toujours! Pour soulager un peu la misère prévue pour les mois prochains, le Service social volontaire reprend avec une nouvelle ardeur deux de ses acti-

1) Il renouvelle son vestiaire, afin d'avoir des vêtements propres, et en bon état, à distribuer.